

n°57

DÉCEMBRE
2024

c'est ma ville



Le magazine de La Motte-Servolex

→ Marché du Père Noël les 23 et 24 novembre :
spectacle "Fabuleux!!!".



DOSSIER

Aménagement du territoire :
un regard innovant et
bienveillant

P. 4-5



AIDE À LA PERSONNE

Veiller sur les aînés,
un beau métier

P. 7



MOBILITÉS DOUCES

Se déplacer autrement
au quotidien

P. 9



Fleurissement hivernal.



Le marché du Père Noël : une centaine de stands les 23 et 24 novembre en centre-ville.



C'est ma ville,

le magazine de La Motte-Servolex
Publication trimestrielle éditée
par la ville de La Motte-Servolex

Directeur de la publication :

Luc Berthoud,
maire de La Motte-Servolex

Rédactrice en chef :

Cécile Ronayette

Rédaction :

Cécile Ronayette, Ludvine Le Saux
service communication
04 79 65 17 84

communication@mairie-lamotteservolex.fr

Conception-réalisation :

Suhas Tupe

Distribution dans les boîtes

aux lettres de la ville :

Tonton Livraison et Filip'

Impression :

imprimerie Gonnet

Crédits photos :

ville de La Motte-Servolex,
Patrick Ménard.

Couverture :

Marché du Père Noël les 23 et 24 novembre :
spectacle "Fabulleux !!!".

Tirage :

6 500 exemplaires

Dépôt légal :

décembre 2024

36 avenue Costa de Beauregard
BP 20043

73292 La Motte-Servolex cedex
www.mairie-lamotteservolex.fr



Le Comité local du Souvenir Français a orchestré et financé la rénovation et l'embellissement du monument aux morts avec la marbrerie Salomon et Amok, artiste du collectif de "La Maise". Ces travaux sont subventionnés par la ville, la section nationale du souvenir Français et l'Office national des combattants et des victimes de guerre.

Dans le cadre de l'action "Agriculture et Biodiversité" inscrite au "contrat vert et bleu" du Lac du Bourget, le maire a accueilli les agriculteurs impliqués et les acteurs locaux pour un temps d'échanges et de remerciements vendredi 29 novembre. Cette action a permis à la ville d'accompagner les agriculteurs pour la plantation d'arbres isolés et de haies ainsi que l'installation de nichoirs sur leur exploitation. 8 exploitations ont participé depuis 2022 : 101 arbres, 57 arbres fruitiers, 723 arbustes, 16 nichoirs et 2 chantiers participatifs. La ville a financé les plants dans le cadre de sa politique de soutien des bonnes pratiques agricoles. Les études ont été financées à 50 % par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la fourniture des plants a été financée à 30 % par le Département de la Savoie et à 30 % par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

P.4-5

DOSSIER

Aménagement du territoire :
un regard innovant et bienveillant

P.6

SCOLAIRE

La ville accompagne les projets des écoles

P.7

AIDE À LA PERSONNE

Veiller sur les aînés, un beau métier

P.8

FORÊT

Planter 1 000 arbres par an sur treize ans !

P.9

MOBILITÉS DOUCES

Se déplacer autrement au quotidien

P.10

RÉTROSPECTIVE



P.11

À DÉCOUVRIR

P.12

TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS

P.13

ART URBAIN

La Motte-Servolex, une ville engagée

P.14

ACTUALITÉS

P.15

ÉTAT CIVIL & CONSEILS MUNICIPAUX

P.16

EN IMAGES



Chère Madame, Cher Monsieur,

C'est avec une joie toute particulière que je vous adresse, en compagnie de Boris Seitz, Maire de Mundelsheim, mes vœux les plus chaleureux de bonheur et de santé pour 2025.

Après les festivités du cinquantième anniversaire organisées au mois de mai à La Motte-Servolex, nous prendrons la direction de Mundelsheim pour participer au programme concocté par nos amis allemands afin de sceller un demi siècle d'échanges et d'amitiés. Les jumelages démontrent que les peuples opposés hier peuvent aujourd'hui se retrouver et se rassembler autour de valeurs communes. Gageons pour que cette paix, probablement notre bien le plus précieux, redevienne la priorité en cette nouvelle année, alors que les conflits en Ukraine ou au Proche Orient, continuent de semer le chaos.

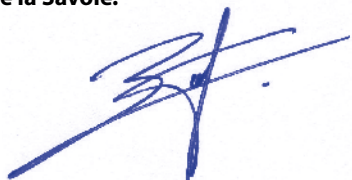
Au niveau local, nous subissons de plein fouet les mesures d'économies imposées depuis plusieurs années au niveau national alors que notre pays connaît une des plus graves crises sociale, économique et financière de la V^e République. Nous plaçons pour que les communes gérées de façon rigoureuse ne soient pas les plus sanctionnées mais servent bien au contraire d'exemples. Au cours de la dernière décennie, nous avons engagé le développement de La Motte-Servolex selon trois axes complémentaires : baisse de l'endettement, préservation des contribuables et maintien des investissements. C'est notamment pour ces raisons que nous parvenons à développer les services et à garantir la meilleure qualité de vie possible pour les motteraines et les motterains.

Le projet d'écohomeau sur le secteur des Granges est désormais bien engagé et les premiers habitants prendront possession de leurs logements d'ici quelques mois. C'est par une grande volonté doublée de notre souhait d'épargner les espaces agricoles que ce projet a pu aboutir en lieu et place d'une ancienne carrière, plus de dix ans après les premières études et rencontres avec nos partenaires. Autre projet en cours d'élaboration : la création d'une ferme maraîchère afin de fournir notre cuisine municipale en fruits et légumes frais pour la confection des repas destinés à l'EHPAD Les Terrasses de Reinach, aux enfants de nos groupes scolaires et au service de portage de repas à domicile. Enfin, citons la rénovation énergétique de nos bâtiments publics à l'exemple de la halle des sports Didier Parpillon et du boudodrome. Ces travaux d'envergure répondent à deux objectifs : être le plus sobre possible et assurer nos obligations réglementaires. D'autres aménagements, en lien avec le développement durable et la protection de la biodiversité sont également en cours d'étude ou de réalisation avec la renaturation des berges du Nant Bruyant en centre-ville, la désimperméabilisation des parkings et de la cour d'école Le Picolet et la plantation participative d'arbres en forêt.

Afin de découvrir plus amplement les projets de notre ville pour 2025, je vous invite à la cérémonie des vœux du Maire à la population le mardi 7 janvier à 18h30 à la salle Les Pervenches.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Luc BERTHOUD
Maire de La Motte-Servolex
Conseiller départemental de la Savoie.




Plantation de l'arbre du cinquantième «Mespilus germanica» au parc Henry Dunant en mai 2024.

Chères citoyennes et chers citoyens de La Motte-Servolex,

Les partenariats jouent un rôle essentiel dans la cohésion de l'Europe, et je suis particulièrement fier de célébrer les cinquante ans du jumelage entre Mundelsheim et La Motte-Servolex. Dès le départ, cette amitié a été marquée par une grande proximité et elle a été soigneusement entretenue au fil des années.

Les rencontres entre nos deux villes sont toujours empreintes de chaleur et d'hospitalité, grâce à l'engagement des habitants des deux communes. Des paroles bienveillantes, des cadeaux symboliques, mais surtout des liens sincères sont échangés lors de chaque visite. Nos citoyens, que ce soit en France ou en Allemagne, ouvrent leur maison en tant que familles d'accueil et participent activement aux nombreux événements organisés en l'honneur de nos invités.

Lors de notre visite à La Motte-Servolex, du 9 au 12 mai 2024, nous avons été accueillis avec une immense générosité, et un programme riche et varié nous a été proposé, pour lequel nous tenons à exprimer nos plus sincères remerciements. Tous les participants ont pleinement savouré leur séjour.

En 2025, les célébrations du cinquantième anniversaire auront lieu à Mundelsheim. Nous sommes ravis d'inviter tous les citoyens de La Motte-Servolex à se joindre à nous pour cet événement exceptionnel. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes à la mairie. J'ai hâte de partager avec vous cette année 2025 pleine de moments inoubliables à Mundelsheim.

Très cordialement,

Boris SEITZ,
Maire de Mundelsheim





Nouvelles berges écologiques pour le Nant Bruyant, fin novembre.



Désimpermeabilisation des parkings, en décembre.



Le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie a présenté le projet de restauration prévu sur le site de la "Fontaine des Janon" lors d'une visite organisée le 3 octobre.



Site des "Janon" après le débroussaillage en décembre.

© Matthias Kröll-Alpigraphie

Aménagement du territoire : un regard innovant et bienveillant

Même si les chantiers en cours ces derniers mois peuvent en donner l'impression, il ne s'agit pas simplement de modifier ce qui a été construit, mais d'améliorer l'existant pour permettre à la nature de vivre à nos côtés en milieu urbain. La ville s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue pour que cohabite en harmonie biodiversité et activités humaines. Aujourd'hui, c'est possible, c'est souvent un défi et parfois un combat contre les idées reçues, mais c'est un engagement politique fort !

Libérer le Nant Bruyant

Le mur de soutènement qui emprisonnait le cours d'eau à la hauteur du pont avenue Costa de Beauregard a été détruit cet automne au profit d'une restauration végétale de cet espace. La digue a bénéficié d'un terrassement en pente douce accompagné d'une technique de stabilisation du sol écologique réalisée par la plantation d'une saulaie. Le pied de la berge au ras du cours d'eau est protégé par une fascine de sol, empêchant son érosion et créant un nouvel habitat pour la faune.

Sur cette digue, vous pourrez également admirer une prairie fleurie ainsi

que deux cent quatre-vingt-douze nouveaux arbustes et deux arbres à hautes tiges. La nouvelle berge est un véritable espace favorisant la biodiversité, elle donne plus de place au cours d'eau, évite l'usure des sols et propose des habitats pour la petite faune.

Une saulaie de 402 m² sur 154 mètres linéaires en pied de berge.

La ville a réalisé ce chantier avec le soutien du Cisaib (Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget) et en lien avec le service Environnement Eaux et Forêts de la DDT (Direction Départementale des Territoires). La collectivité a béné-

ficié des subventions de l'État au titre du "Fonds vert" ainsi que du Département de la Savoie au titre de l'appel à projet "Espaces Naturels 2024", soit plus de 50 % du montant des travaux.

Renaturer les parkings

Des travaux importants sont en cours sur les parkings Clergeot et de l'Église jusqu'à fin mars 2025.

La démarche consiste à enlever du goudron permettant ainsi à l'eau de mieux circuler, de s'écouler naturellement dans le sol sans passer par les réseaux d'eaux pluviales rapidement saturés en cas de fortes intempéries. Cette désimpermeabilisation passe

par l'aménagement d'une noue paysagère, la plantation de trente trois arbres et une voirie constituée de pavés engazonnés. À terme, vous pourrez profiter d'un espace de stationnements plus agréable alliant fraîcheur et verdure. L'agence de l'eau finance les travaux à 54 % dans le cadre de la convention "Eau-climat, on agit !" signée par la commune avec Grand Chambéry et le Csalb.

Réhabiliter le site remarquable des "Janon"

Sur un territoire de vingt-huit hectares, la forêt dite des "Janon" est située entre l'éco hameau des Granges et la partie sud de Savoie Technolac. C'est une forêt sur tuf très rare en Savoie d'intérêt européen (Natura 2000) qui abrite une zone humide baptisée "Fontaine des Janon". Malgré un passé mouvementé avec la présence de l'exploitation industrielle des carrières, ce site est encore connecté au cours inférieur de la Leysse. Il présente une biodiversité remarquable : aulnaies marécageuses, tufières, roselières,

champignons rares, drosera (plante carnivore)....

C'est l'un des derniers îlots de forêt dans la plaine alluviale de la Leysse.

Évacuation d'une ancienne route et réhabilitation hydrologique de la forêt.

Depuis 2009, le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie (CEN Savoie) accompagne la commune pour la réhabilitation des carrières en éco quartier labellisé.

Aujourd'hui, il met en œuvre des travaux de génie écologique afin de favoriser la circulation hydraulique de cette forêt humide. Au programme : 12 500 m³ d'anciens remblais évacués (déconstruction d'une ancienne route), 2 500 m² de plantes exotiques envahissantes supprimées, une reconstitution de 14 000 m² de bois humides.

La première tranche de travaux s'est déroulée entre octobre et décembre (coupe sélective, débroussaillage) pour laisser place aux aménagements en 2025.

ENTRETIEN

"Le naturel doit reprendre sa place"

Rencontre avec le maire Luc Berthoud



"Plus que jamais aujourd'hui nous sommes dans une phase d'aménagement du territoire où il faut éviter de rajouter du goudron mais plutôt permettre au sol naturel de prendre toute sa place. Nous avons commencé ce processus dès 2016 avec la place Pierre Millon et le parking du groupe scolaire Le Picolet. À la place des étendues de bitume, on peut apprécier

l'espace avec le jardin partagé de La Picolette, la noue paysagère au centre du parking et ses pavés engazonnés. Ces aménagements redonnent toute sa place à la biodiversité et permettent également aux eaux pluviales de pénétrer directement dans le sol sans passer par des réseaux rapidement saturés en cas de fortes pluies. En ce sens, nous avons programmé en cette fin d'année 2024 des travaux importants mais nécessaires sur les berges du Nant Bruyant ainsi que sur deux espaces de stationnements. De nombreuses plantations sont également prévues lors de nos actions de désimperméabilisation. Elles viennent s'ajouter aux sept kilomètres de haies vives que nous avons plantées depuis dix ans. Au-delà de la nécessité environnementale évidente, cette démarche dans son ensemble est un véritable engagement politique de notre part".

TÉMOIGNAGE

"La requalification du site des Janon est un projet ambitieux de par sa taille et sa situation en milieu péri-urbain où la pression foncière est forte. Pendant des années, ce territoire a été transformé par l'homme avec l'exploitation des carrières et aujourd'hui, nous allons le rendre à la nature. C'est une démarche emblématique sur un site naturel spectaculaire, avec notamment la tufière. On ne réintroduit pas la biodiversité, mais on restaure le fonctionnement hydraulique de la zone humide et par conséquent, les espèces qui ont besoin d'eau pourront y vivre à nouveau. L'impact industriel sur ce milieu a été très important par le passé, à cause de la construction d'une piste d'accès et de digues. Les travaux seront donc importants pour démonter les infrastructures, redonner sa place à la nature et à l'eau".

Arnaud Gauffier, directeur CEN Savoie

REPÈRES

Zones humides

Terrains habituellement inondés ou gorgés d'eau douce dont la végétation est dominée par des plantes hygrophiles. Les zones humides fournissent de multiples services utiles aux équilibres naturels et aux activités humaines : rétention des eaux en période d'inondation, préservation de la ressource en eau en période de sécheresse, limitation de l'érosion des sols...

Noue paysagère

C'est une zone-tampon pour l'eau pluviale ou de crue ainsi qu'un habitat pour la biodiversité.

Tufière (forêt sur tuf)

C'est un espace où se mêlent étroitement la pierre, l'eau et le végétal. L'eau, après son passage sous terre, est fortement chargée en calcaire et forme une source dite "pétrifiante". Ce calcaire se solidifie à la surface aux points de résurgence de l'eau : c'est le tuf.

Fascine de saules

Utilisation de branches de saules attachées avec des pieux en saules (piquets vivants) pour la fixation des ouvrages de génie végétal permettant de lutter contre l'usure (érosion) du pied de berge.

Natura 2000

C'est un réseau européen de préservation de la biodiversité. Les sites Natura 2000 sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne.

CONTACT

Service environnement et développement durable
04 79 65 04 76

SCOLAIRE



Dans le cadre des classes de découverte, l'école élémentaire Louis Pergaud a bénéficié d'une subvention pour le cycle "six jours ski de fond".



Accueil des classes de l'école Alphonse de Lamartine pour une visite de l'exposition d'Yves Monnier, à La Conciergerie en mars 2024.



Les enfants de l'école élémentaire Le Picolet en classe nature dans le massif des Bauges.

La ville accompagne les projets des écoles

Chaque année, la collectivité prévoit un budget spécifique dédié au soutien et à l'accompagnement des activités parascolaires et culturelles ainsi que des classes de découverte organisées par les équipes enseignantes dans les huit écoles de la commune.

Soutenir les activités sportives et culturelles

Pour les cycles piscine et patinoire, le transport représente un coût assez élevé. Afin de ne pas le répercuter sur les familles, la ville participe au financement avec un budget par enfant. Côté culture et loisirs, les initiatives des équipes enseignantes sont également soutenues par la ville : sorties au musée de Chambéry, découverte en bateau du canal de Chanaz, participation d'un conteur lors d'un spectacle, séance de chorale avec un prestataire spécialisé, cycle de cirque...

De plus, la ville offre tous les ans un spectacle de la saison culturelle à chacune des classes des écoles ainsi que des visites guidées et des ateliers à la

salle d'exposition d'art contemporain La Conciergerie.

Participer aux voyages scolaires

La ville subventionne également les séjours découverte qui se déroulent sur au moins trois jours consécutifs. Ce sont plutôt les classes des écoles élémentaires qui bénéficient de ce soutien. Quelques exemples récents : classe de Poney avec les Écuries du Fort, stage de voile au Bourget du Lac, randonnée et nuit en refuge, séances de ski de fond...

CONTACT

Services scolaire et périscolaire
04 79 65 17 72

Le budget à la loupe !

Compléter les financements associatifs, alléger le coût pour les parents.

- **Sorties parascolaires** : 15,35 € par élève en maternelle et 26 € par élève en élémentaire. En 2024, ce poste proportionnel au nombre d'élèves, représentait 20 455 €.
- **Expo et spectacles de la saison culturelle** : accès à la salle d'exposition La Conciergerie et offre d'un spectacle par an par école, 7 000 €.
- **Financement d'activités culturelles** : c'est un montant fixe par école, 1 435 € et 717 € pour l'école du Tremblay.
- **Subvention pour les classes de découverte** : c'est un crédit accordé par élève selon le quotient familial, une enveloppe de 6 000 € est prévue chaque année.
- **Fournitures scolaires pour les enfants** : 37 597 € en 2024.
- **Fournitures pour les directions des écoles** : 1 691 € par école en 2024.

84 678 €

c'est le budget de la ville accordé aux écoles en 2024 pour toutes les activités confondues ainsi que les fournitures.

TÉMOIGNAGE

"Je fais appel au CCAS depuis cinq ans. Le personnel passe le matin et le soir. Peu importe qui vient, les aides à domicile sont charmantes, à l'écoute et serviables. Les repas de la cuisine centrale sont excellents. Le CCAS de La Motte-Servolex est vraiment au top !"
Françoise Roche,
bénéficiaire du service autonomie à domicile

RECRUTEMENT

La ville recrute des aides-soignantes et des auxiliaires de vie pour l'EHPAD "Les Terrasses de Reinach".

Infos

Service ressources humaines
 04 79 65 17 74.

Postulez

personnel@mairie-lamotteservolex.fr



Stéphanie, aide à domicile du Centre Communal d'Action Sociale, aux côtés de Françoise Roche.

Veiller sur les aînés, un beau métier

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dispose d'un EHPAD "Les Terrasses de Reinach" et d'un service "autonomie à domicile" qui regroupe un service d'aide, de soins et de portage de repas à domicile. Derrière ces intitulés de services, des professionnels œuvrent au quotidien pour veiller sur les aînés les plus fragiles.

Accompagner la vie à la maison

"Nous apportons une aide globale pour l'accompagnement des personnes à leur domicile. Le CCAS propose plusieurs types d'accompagnement, avec des fréquences modulables. Il peut coordonner les aides entre les différents services pour préparer une entrée à l'accueil de jour ou à l'EHPAD." explique Isabelle Fontaine, responsable du service autonomie à domicile.

En effet, le service propose un volet accompagnement avec la présence des aides à domicile (courses, entretien du logement, prise des repas, aide à la toilette et à l'habillage...) et un volet soin (soin d'hygiène et de confort) assuré par les aides-soignantes et la supervision de l'infirmière coordinatrice.

La volonté des équipes est de créer du lien avec les bénéficiaires, de sécuriser et de faciliter leur souhait de rester le

plus longtemps possible chez eux.

Assurer la prise en charge en établissement

L'EHPAD "Les Terrasses de Reinach" a fêté ses dix ans cette année. "C'est un établissement très bien équipé dans un environnement magnifique. Le cadre de travail est intéressant et les équipes sont motivées" déclare Stéphanie Perrot, directrice de l'EHPAD.

Aides-soignantes, auxiliaires de vie, infirmières, infirmière coordinatrice, psychologue et médecin coordinateur travaillent ensemble pour le suivi des résidents et leur bien-être au sein de l'établissement.

Leurs compétences sont complémentaires tout au long de la journée, de la prise en charge de la toilette et de l'habillage, à l'aide aux repas en passant par la prise de médicaments ou le changement d'un pansement.

Un engagement professionnel fort

En établissement ou au sein du service autonomie à domicile, il convient également de saluer tous les autres métiers qui gravitent autour de l'accompagnement et du soin, comme le personnel d'encadrement et de direction, le personnel d'accueil, administratif et technique ou encore l'animation. Ces métiers représentent de véritables vocations pour celles et ceux qui les exercent. Apporter du confort, de l'écoute, du soutien et du soin aux personnes âgées c'est effectivement une belle satisfaction personnelle et professionnelle.

CONTACT

EHPAD "Les Terrasse de Reinach"
 04 79 25 40 46
Service autonomie à domicile
 04 79 65 05 20



Sébastien Laguet, technicien forestier ONF, en charge de la forêt communale, présente les jeunes arbres aux bénévoles des clubs sportifs de judo et de vélo avant le démarrage des plantations – Mercredi 13 novembre.

Planter 1 000 arbres par an sur treize ans !

À La Motte-Servolex, la forêt représente 1/3 du territoire, soit 1 000 hectares. La commune est propriétaire de 530 hectares. C'est un espace partagé, géré par l'Office National des Forêts. La ville a engagé depuis deux ans un vaste programme de plantations suite au désastre causé par un insecte ravageur qui sévit dans bon nombre de forêts françaises.

Un état des lieux alarmant

Le massif de l'Épine est victime des éclaircies climatiques, c'est à dire des zones où les arbres morts à cause du dérèglement climatique (principalement les épicéas et sapins) doivent être coupés pour la sécurité de tous. Les épisodes de canicule, les hivers moins froids et le manque de neige ont permis au scolyte (un insecte) de s'installer. En creusant des galeries sous l'écorce pour déposer leurs œufs, les femelles condamnent des arbres. Ces arbres sont coupés et transformés en bois de charpente, de palette ou en bois énergie (chauffage).

La ville au secours du massif de l'Épine

Pour éviter le dépérissement de ce poumon vert, La Motte-Servolex a déjà engagé un vaste programme de plantations diversifiées baptisé "1 000 arbres par an sur 13 ans" : un mélange

de feuillus, chênes, tilleuls, érables ainsi que des résineux, pins sylvestres et mélèzes, plus adaptés aux conditions climatiques actuelles.

Tous les jeunes plants doivent être protégés par des grillages pour éviter d'être mangés par les chamois.

Chantiers participatifs

En 2023, les jeunes du club de foot ont participé au programme de plantations.

Cet automne 2024, deux associations motteraines se sont portées volontaires pour donner un coup de main en forêt : La Motte-Servolex Cyclisme et le Judo. Et c'est ainsi que le 13 novembre dernier, seize enfants accompagnés de bénévoles des clubs et de parents ont bravé le froid et la boue pour s'engager en faveur de la sauvegarde de notre forêt. Toujours avec le sourire et beaucoup d'enthousiasme, ils ont planté et protégé plus d'une centaine d'arbres sur deux parcelles.



Les participants ont planté avec soin une centaine d'arbres.



Dispositif de protection de jeunes plants.

La parole aux enfants

"C'est important de planter pour que la forêt soit mieux entretenue et qu'elle vive plus longtemps". **Noah 9 ans.**

"Les arbres sont de moins en moins nombreux à cause d'une maladie... C'est bien de planter, ça fera plus joli aussi".

Nora 11 ans et Esma 12 ans.

"Il faut replanter des arbres, sinon plus tard, on aura du mal à vivre sur terre".

Diego 13 ans.

Propos recueillis lors du chantier participatif en forêt communale mercredi 13 novembre 2024.

Les partenaires de la ville

En 2023, l'association Outdoor Sports Valley et la société Sirops Routin 1883 se sont positionnées comme mécènes pour le verger conservatoire et l'opération "1 000 arbres par an sur 13 ans". Le mécénat du cabinet d'architectes Patriarche a commencé dès 2024 sur les plantations forestières pour trois ans.



Inauguration des jalons piétons et de la carte en centre-ville - Jeudi 10 octobre.

Se déplacer autrement au quotidien

Au mois d'octobre, une nouvelle signalétique a fait son apparition en centre-ville. Pour favoriser les modes de déplacements doux, la ville a identifié les trajets entre chaque point du quotidien (écoles, équipements culturels, bâtiments administratifs...) pour les matérialiser dans l'espace public et sur plan.

Encourager les déplacements à pieds

Dans le cadre de la refonte de l'Agenda 21, les habitants avaient voté en 2019 pour faire du développement et du balisage de voies douces, une priorité parmi une soixantaine d'actions. Après l'édition en 2022 du plan des mobilités douces (disponible dans les structures municipales), des jalons sont venus compléter le projet. Ces poteaux directionnels en bois indiquent le temps de marche entre chaque lieu. Aller faire ses courses, emmener ses enfants à l'école, venir à la bibliothèque, de nombreux trajets du quotidien sont ainsi identifiables. Le plan ne favorise pas toujours le trajet le plus court, mais parfois le plus sécurisé ou le plus agréable pour la marche à pieds.

Un circuit détente

La balade nature vous permet de faire le tour du centre-ville en découvrant de nombreux espaces dédiés à la biodiversité et au patrimoine pour une durée d'environ 1h25. En famille, entre

amis, laissez-vous tenter par une petite promenade pour découvrir les trésors de La Motte-Servolex.

"Idéal pour effectuer les 10 000 pas par jour, recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour rester en bonne santé" précise Luc Berthoud, maire de La Motte-Servolex, lors de l'inauguration des équipements piétons.

Les déplacements doux facilités en centre-ville

Un plan interactif sur l'application mobile

L'application mobile "La Motte-Servolex", mise en ligne en 2020, propose une fonctionnalité "chemins piétons". *"Vous retrouverez sur l'application, les informations au sujet des points d'intérêt, biodiversité et patrimoine. Vous pouvez également y accéder en vous connectant via les puces NFC équipées dans les jalons en bois"* explique Anthony Perrin, responsable du service environnement et développement durable.

Animations vélos

Les citoyens volontaires du club climat Grand Chambéry sont intervenus sur la commune fin septembre, pour faire une journée d'initiation vélos cargos et vélos électriques. L'objectif était de faire un trajet type en centre-ville en montrant les bons gestes, les équipements sécurité et encourager le public à se déplacer en vélo plutôt qu'en voiture pour les trajets du quotidien.

Synchro bus

Le centre-ville est particulièrement bien desservi par le réseau de bus de Grand Chambéry. La ligne C, avec sa cadence d'un bus toutes les 10 min, permet de rejoindre le centre-ville de Chambéry très facilement. Il existe également une ligne de "transport à la demande" pour le secteur des hameaux.

synchro.grandchambery.fr

Pédibus

Une manière pratique, sécurisée et conviviale pour aller à l'école à pied. Les lignes sont effectives à partir de 3 enfants et la limite est celle du nombre d'accompagnateurs.

synchro.scolaire@agence-ecomobile.fr

Pistes cyclables

Au total, l'agglomération chambérienne comptabilise plus de quatre-vingt-dix kilomètres d'aménagements cyclables sécurisés et entretenus, dont quatre voies vertes totalement dédiées aux modes de déplacements doux (vélos, piétons, rollers...).

synchro.grandchambery.fr/velo

Pistes bleues

Les Pistes Bleues forment le réseau des itinéraires cyclables de Grand Chambéry avec des arrêts et des terminus. Elles empruntent principalement des pistes cyclables, des voies vertes et des bandes cyclables, mais également des sections en voie partagée.

Leurs tracés ne proposent pas toujours le plus court chemin mais privilégient le confort de déplacement.

INFOS

Service environnement et développement durable
04 79 65 04 76



Nuit de la Création

À la nuit tombée, sous le ciel étoilé, le centre-ville s'illumine chaque année début octobre pour la Nuit de la Création. Cet événement propose la découverte d'un parcours artistique interactif et ludique : musique, exposition, machines à son, ciné concert, instruments géants à essayer, théâtre d'ombres et de lumières, projection vidéo...



Biblis en Folie !

Le 28 septembre, la bibliothèque des deux mondes a participé aux premières journées nationales dédiées aux bibliothèques baptisées "Biblis en Folie". Ce fut une belle réussite avec de nombreux participants autour d'ateliers jeunesse (lecture d'histoires), ados (jeux de société, mangas) et adultes (livres pliés). Il était également possible de visiter les coulisses de la structure ou encore de fabriquer son marque-page...



Les Terrasses de Reinach : dix ans

Le 4 octobre, l'EHPAD a soufflé ses dix bougies ! Les résidents et le personnel ont accueilli les familles, les structures petite enfance, les élus... Les rencontres étaient chaleureuses et emplies de joie autour de la chorale, des jeux en bois ou encore d'un goûter.



Nounous en formation

Le Relais Petite Enfance a coordonné l'organisation de la formation "gestion des émotions chez le jeune enfant" destinée aux assistantes maternelles. Deux jours étaient proposés sur ce thème. Onze participantes motivées et volontaires se sont retrouvées sur leurs temps personnel pour suivre cette formation.



Marché du Père Noël

La douce ambiance des fêtes de fin d'année a enveloppé le centre-ville les 23 et 24 novembre grâce aux stands colorés des exposants et leurs produits de qualité. Le marché du Père Noël a également accueilli l'orchestre de rue de l'Union Musicale, le spectacle "Fabuleux !!!" de la cie "Un Nouveau Regard" avec leurs bulles de savons, sans oublier le Père Noël et sa calèche.



"Festisol" : pour un monde solidaire

En novembre, la ville s'engage chaque année aux côtés d'un collectif d'associations locales pour organiser des animations lors de l'événement international "Festival des solidarités". Projections de documentaires, échanges, préparation collaborative de soupe et de pain ainsi qu'un spectacle ont composé le programme à La Motte-Servolex afin de donner aux citoyens l'envie d'agir pour un monde juste, solidaire et durable.



© Cie Qui ?

Théâtre burlesque

"Roméo et Juliette en cachette"

La Cie "Qui ?" propose la plus grande histoire d'amour de tous les temps, revue et corrigée façon clown par trois comédiens incarnant quinze personnages. Cette adaptation permet la découverte d'un texte classique, d'après l'œuvre de William Shakespeare, et aborde les thèmes de l'appartenance à une religion, une famille...

Vendredi 14 février à 20h - Salle de spectacle Saint-Jean

Tarifs : normal 17 €, réduit et abonné 13 €, moins de 16 ans 9 €

Info et billetterie www.mairie-lamotteservolex.fr



Exposition

"CURIOSITAS"

L'exposition explore l'univers fascinant des cabinets de curiosités réinventés par des artistes contemporains. Sculptures, peintures, dessins, photographies et objets hybrides se côtoient...

La Conciergerie. Entrée libre

Vernissage mercredi 8 janvier

à 19h. Ouverture du 10 janvier au

1^{er} mars 2025 - Mercredi et vendredi :

16h30/19h30 - Samedi : 15h30/18h30

Infos www.conciergerie-art.com

Film

"La salle des profs"



Alors qu'une série de vols a lieu en salle des profs, Carla Nowak mène l'enquête dans le collège où elle enseigne.

Très vite, tout l'établissement est ébranlé par ses découvertes.

Ce film est proposé dans le cadre de la semaine Franco-Allemande, en version originale sous-titré en français.

Vendredi 24 janvier à 15h

Salle de spectacle Saint-Jean

Durée : 1h40 - Tarif unique : 4 €

Info et billetterie

www.mairie-lamotteservolex.fr

À noter également :

• Vœux du maire

Luc Berthoud et son équipe vous accueillent **mardi 7 janvier à 18h30**, salle Les Pervenches, pour la soirée des vœux du maire aux habitants. Accès libre.

Infos 04 79 65 17 78.

• Don du sang

La collecte est organisée par l'amicale des donneurs de sang, salle Les Pervenches, **jeudi 2 janvier, lundi 17 février et jeudi 6 mars de 15h30 à 19h**. Rendez-vous possible en ligne sur monrdv-dondesang.esf.sante.fr

Infos 06 12 82 96 32.

• Nuits de la lecture

Les 24 et 25 janvier, la bibliothèque des deux mondes participe à cet événement national autour du thème du patrimoine.

www.lebouquetdesbibliotheques.fr

• Concours de puzzles

L'association scolaire de l'école élémentaire Alphonse de Lamartine vous propose ce concours au profit de la classe découverte "Chevaliers du Moyen-âge" des élèves de CM1/CM2. Rendez-vous **samedi 25 janvier dès 13h30**.

www.helloasso.com/associations/association-scolaire-lamartine

• Musique et théâtre

Le spectacle ChänChän met en scène deux princesses fluorescentes pour un voyage poétique. **Vendredi 31 janvier à 20h**, salle de spectacle Saint-Jean. **Infos et billetterie www.mairie-lamotteservolex.fr**

• Carnaval

Mardi 4 mars : animations et défilé en centre-ville. Accès libre. **Programme www.mairie-lamotteservolex.fr.**

Retrouvez toutes les informations dans la publication "Infos Motteraines", en ligne www.mairie-lamotteservolex.fr sur Facebook, en téléchargeant l'application mobile de la ville.





Eco hameau

Place à la signalétique !

Des panneaux pédagogiques vont permettre aux futurs habitants de l'éco hameau des Granges et aux promeneurs de découvrir les caractéristiques de ce site. L'accent est mis sur l'histoire du lieu, la présentation du parc nature et de la zone humide. Des informations permettent également de mieux connaître les espèces évoluant en ce lieu de biodiversité exceptionnel et de découvrir leurs habitats.



Tranchée : 2,2 mètres de profondeur et 1,4 mètres en largeur – En novembre, avenue Jean Moulin.

Chauffage urbain

Extension du réseau

La filiale de Dalkia, "Réseau de Chaleur de la Cluse de Chambéry" (R3C), finance les travaux sur le territoire des quatre communes partenaires (Chambéry, Cognin, Bassens et La Motte-Servolex). R3C s'occupe également des améliorations et des nouveaux aménagements. La mise en place des canalisations nécessite le creusement de tranchées sur des secteurs de voiries déterminés à l'avance.

Après, la pose de 240 mètres linéaires de réseau avenue Jean Moulin du 21 octobre à mi décembre, la rue Jean-Jacques Rousseau sera concernée début 2025 avec la création de 266 mètres linéaires de réseau.

www.chaleur-urbaine-r3c.com



Pendant les travaux fin octobre.

Collège George Sand

Aménagements sur le parking

Envahi par les racines des arbres, le réseau d'eaux pluviales ne pouvait plus jouer son rôle d'évacuation de l'eau.

De ce fait, le parking du collège était souvent inondé... La ville a donc procédé à un curage du réseau.

La sortie du parking située à la hauteur du skatepark a été également modifiée afin de faciliter le passage.

Secteur de l'Érier

Rue Denis Papin



Les travaux se sont déroulés cet automne rue Denis Papin pour laisser place à un espace plus sécurisé entre les trottoirs et la chaussée.

En lien avec la ville, Grand Chambéry a procédé à des travaux de réaménagement de voirie dans la zone qui s'étend du magasin Saveurs Campagnarde à la rue de l'Érier.

L'idée était de proposer des solutions afin de supprimer le stationnement gênant dans ce secteur et de faciliter la circulation de tous les usagers, notamment vélos et piétons.

Du côté de la rue occupée par les entreprises, des bordures anti-stationnement ont été installées. De l'autre côté de la chaussée, quatre-vingt dix places permettent aux automobilistes de garer leurs véhicules. Cinq emplacements sont prévus pour les poids lourds. Les traversées piétonnes sont également mieux matérialisées.

La Motte-Servolex, une ville engagée

Avec son M.U.R. (Modulable, Urbain et Réactif) situé sur l'esplanade Pergaud, dont la direction artistique est gérée par l'association motteraine "Le M.U.R. LMS", la ville encourage et soutient la diffusion des thématiques de l'art urbain. Parallèlement, la commune accueille un collectif d'artistes "La Maise" à l'origine de la fresque représentant "La Semeuse" sur la façade sud de l'hôtel de ville.



Le graffeur Jace, auteur des "gouzous" (petits personnages emblématiques sans visage) est venu à La Motte-Servolex en octobre 2024. Il nous partage ses œuvres sur le territoire de la commune.

Le marché de l'art urbain, du 22 novembre au 7 décembre, a réuni les douze artistes qui sont venus proposer leurs œuvres ces dernières années sur le M.U.R. Au programme : dédicaces et achats d'œuvres, exposition et animations.



Samedi 30 novembre, le collectif de "La Maise" a soufflé ses dix bougies ! Les artistes ont transformé les façades extérieures de leur maison en une œuvre d'art collective. Ateliers, exposition et installation d'œuvres étaient proposés au public sur une belle journée rythmée par deux concerts.



Cuisine municipale

Neuf agents municipaux travaillent à la cuisine pour la préparation et la livraison des repas aux restaurants scolaires de la ville, aux résidents de l'EHPAD "Les Terrasses de Reinach" et aux bénéficiaires du portage de repas à domicile.

Saveurs à l'honneur

À l'occasion de la semaine du goût du 14 au 20 octobre, l'équipe de la cuisine municipale a proposé des menus originaux avec de beaux mélanges de saveurs pour séduire les papilles. Que diriez-vous d'un pavé de saumon frais au pesto ou encore d'un Dahl de lentilles avec son riz Basmati en sauce noix de coco ? Sans oublier la pièce de bœuf aux légumes confits avec une sauce aux notes de chocolat... 960 repas équilibrés et de qualité, c'est un véritable défi journalier pour l'équipe de la cuisine. Pour le bœuf et son gratin, il faut 120 kg de viande, 40 kg de légumes, 40 kg de crozets, 36 litres de crème et 10 kg de fromage râpé, mais surtout un grand professionnalisme saupoudré d'une agréable dose d'amour du métier !

Mutuelle communale



Accueil des habitants lors des permanences de la mutuelle communale Entrenous tous les mardis matin, de 9h à 12h, au CCAS.

160 adhésions en une année

La mairie a noué un partenariat avec la mutuelle savoyarde de proximité Entrenous en septembre 2023. Depuis, les habitants de La Motte-Servolex, ainsi que les personnes qui justifient d'une activité professionnelle sur la commune, peuvent accéder à des offres de complémentaire santé attractives, sans questionnaire médical. Un large choix est proposé, parmi sept niveaux de garantie, à tarifs maîtrisés. Quelques chiffres pour cette première année de partenariat : 51 permanences au CCAS, 268 visiteurs, 160 adhésions et 222 personnes protégées.

Rendez-vous et infos 09 69 39 73 38

mutuellecommunale@mutuelle-entrenous.fr

Infos commerces

Bienvenue !



Marina Briand a installé son institut de beauté "Laddys" au 26 rue de Fontanil. Elle propose des soins du visage, ongles, cils...

www.laddys.fr



Nouveauté en lieu et place du bar "Les trois éléments" situé 4 montée Saint-Jean. Valérie Routin et sa fille Noémie vous accueillent dans leur brasserie restaurant "La Bohème".

www.brasseriela boheme.eatbu.com

Citoyenneté

La Motte-Servolex passe à l'Heure Civique !

Et si je donnais une heure par mois pour aider ma commune, une association ou un voisin ? C'est possible grâce à l'engagement de la ville dans le dispositif national "L'heure Civique" lancé officiellement lundi 2 décembre. Cette initiative encourage les habitants à donner une heure de leur temps pour une action citoyenne en faveur de leur quartier, de leur commune, d'une association ou d'un voisin.

lamotteservolex.lheurecivique.fr

LES MARIAGES À LA MOTTE-SERVOLEX

SEPTEMBRE 2024

- 14** / Johanna HAILLOUD et Théo SATTIN
Marie NGONO et Julien SUISSÉ
28 / Adeline BAUER et Jérémie BILLARD
Margaux MILHAU et Loïc GUILLARD

OCTOBRE 2024

- 05** / Claudine PERRIN et Bernard BIGUET
12 / Clara BONFILS et Luc RUMIANO

LES NOUVEAUX-NÉS

AOÛT 2024

- 12** / Simon BESSEAU
15 / Andréa PIETTE

SEPTEMBRE 2024

- 04** / Mathis DÉSIR
22 / Wassijnji FERNANDES

OCTOBRE 2024

- 01** / Élio BLAYA

ILS NOUS ONT QUITTÉS

SEPTEMBRE 2024

- 08** / Edmonde BELLET née ASSIER
11 / Renée PAGET
16 / Robert VIANDAZ
20 / Vilma GALLET née LANDELLO
21 / Thi-Cuong TRAN
22 / Michel MOINGT
24 / Raymond NANTOIS
25 / Alain ZERFA
27 / Marie-Rose SERRANO née RODRIGUEZ
29 / Marthe CHIODIN née MAITRE
30 / Denis PIETRUCHA

OCTOBRE 2024

- 02** / Ioan STOIAN
04 / Monique CHAILLOUX-DANTEL
06 / Alain BRICARD
12 / Léon COL
14 / Dominique LOUBINOX
16 / Raphaël NUTI
31 / Jacques PERROUD

NOVEMBRE 2024

- 07** / Jeanne BOJEAT née POCHAT-ROISSARD
Jérémy CHALAYER
11 / Serge ARCAMBAL
14 / Gérard MARTIN
18 / Joséphine DEVESA
Pierre LÉZIER
23 / Odette FRANCESCHI née COLLOMB

Nouveauté

Découvrez "France Identité"

L'application mobile "France identité" est une version numérique de sa carte d'identité, qui permet en particulier de prouver son identité sans avoir à présenter sa carte d'identité.

Elle permet également d'intégrer son permis de conduire, et d'effectuer de nombreuses démarches à distance (procuration de vote 100 % dématérialisée, accès aux services France Connect, demande de permis de conduire).

Renseignements en ligne
france-identite.gouv.fr

CONTACT

Service état-civil 04 79 65 17 71

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et vendredi
de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi
de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h30.

Samedi
de 8h15 à 11h45.

Les nouvelles du conseil municipal

Séance du 1^{er} octobre 2024

- Subventions aux associations "Cœur Sans Frontières" et "Radio Grand Lac".
- Demande de subventions au Conseil Départemental de la Savoie pour différents aménagements : restructuration du skatepark, renforcement de la main courante du stade Raoul Villot, rénovation et mise en conformité de l'éclairage du terrain de football synthétique, réfection de voiries communales.
- Soutien financier aux particuliers pour l'acquisition de deux roues électriques, le recours aux énergies renouvelables et l'acquisition de récupérateurs d'eau pluviale.
- Soutien financier aux particuliers et aux copropriétés pour la plantation d'arbres.
- Soutien financier aux professionnels agricoles pour le recours aux bonnes pratiques agricoles en 2024.
- Engagement de la commune pour le dispositif de "l'Heure Civique".
- Rapport d'activités 2023 de Grand Chambéry.

Séance du 12 novembre 2024

- Vacance du poste de neuvième adjoint au maire.
- Débat d'Orientation Budgétaire 2025.
- Subvention exceptionnelle à l'association "Le Souvenir Français".
- Art contemporain année 2025 : demande de subvention à la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Désimperméabilisation de la cour de l'école élémentaire Le Picolet ainsi que des parkings Clergeot et de la Villa Marie-Joséphine : demande de subvention au Conseil Départemental de la Savoie.
- Renouvellement de la convention pour le fonctionnement du réseau "Le Bouquet des bibliothèques".

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.
Les séances du conseil municipal sont ouvertes au public.
Infos : www.mairie-lamotteservolex.fr

C'est ma ville en images



Cérémonie du souvenir au "carré militaire" du cimetière – Vendredi 1^{er} novembre.



Bal d'Halloween – Jeudi 31 octobre.



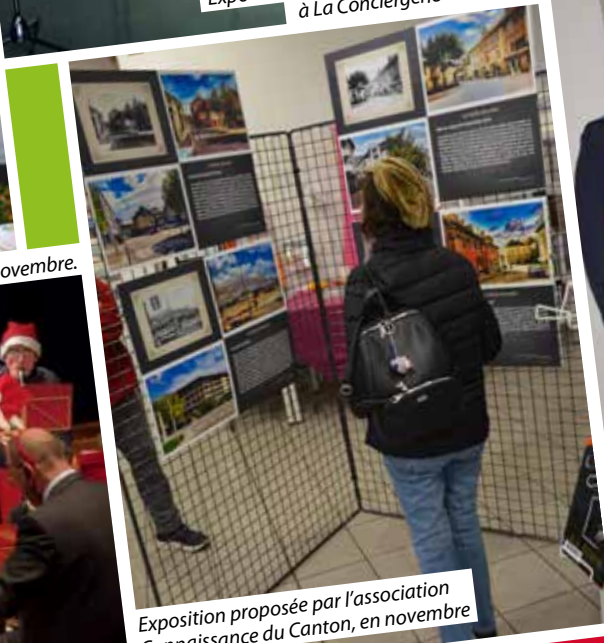
Repas des aînés offert par le CCAS
Dimanche 1^{er} décembre.



Concert de l'Union Musicale – Samedi 30 novembre.



Expo "Ballroom" par Nicolas Gaillardon,
à La Conciergerie en octobre.



Exposition proposée par l'association
Connaissance du Canton, en novembre
à la bibliothèque.



La Motte-Servolex : "Ville Aidante Alzheimer". Reconnaissance
reconduite par l'association "France Alzheimer" en septembre.



L'association "Solidarité Alimentaire Motteraine"
organise la collecte de la Banque Alimentaire.
Samedi 22 novembre à Super U.



Atanase Périfan créateur de la "Fête
des Voisins" et de "l'Heure Civique" et
Luc Berthoud – Lundi 2 décembre.